SAINTE-JULIE

Programme triennal d'immobilisations

2026
2027
2028

Plan de la présentation

01 Introduction

02 Définition

03 Principales réalisations 2024-2025

04 Sommaire des investissements

05 Financement

06 PTI 2026-2027-2028

01 Introduction

01 Introduction

Les différents axes de notre planification stratégique nous ont guidés dans les choix et les priorités.

- Développement durable
- Milieu de vie de qualité
- Gestion raisonnable et participative

02

Définition

02 Définition

Un programme triennal d'immobilisations (PTI) permet de planifier les investissements en fonction des priorités et des ressources financières disponibles.

Ce programme vise à présenter les projets que le conseil municipal souhaite réaliser au cours des prochaines années. Toutefois, il ne représente pas une garantie de réalisation puisque certains projets sont conditionnels à l'obtention d'approbations gouvernementales ou de subventions.

03

Principales réalisations 2024-2025

01

AXE 01 : DÉVELOPPEMENT DURABLE

Piste cyclopédestre

La Ville a inauguré le prolongement de la piste cyclopédestre permettant de relier le boulevard Armand-Frappier au rang de la Vallée.

01

AXE 01 : DÉVELOPPEMENT DURABLE

Forêt nourricière

La Ville de Sainte-Julie a lancé la première phase du développement de sa forêt nourricière, un projet innovant qui vise à promouvoir l'agriculture locale et durable, tout en offrant à la population un espace collectif axé sur l'éducation et le partage.

02

AXE 02 : MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

« Skatepark »

La Ville de Sainte-Julie a procédé à l'inauguration de son tout nouveau «Skatepark» style plaza au parc N.-P.-Lapierre le 15 novembre 2024.

02

AXE 02 : MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

« Pumptrack » au parc Desrochers

La Ville de Sainte-Julie a aménagé une nouvelle « pumptrack » au parc Desrochers, bonifiant l'offre récréative du parc pour les jeunes familles et les amateurs de sports de roues.

02

AXE 02 : MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Piste de vélo de montagne

Le 21 septembre 2024, les citoyens de Sainte-Julie ont pu venir essayer la nouvelle piste de vélo de montagne au parc Edmour-J.-Harvey lors de l'activité d'inauguration.

02

AXE 02 : MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Traverse surélevée

Afin de sécuriser les enfants qui se rendent aux écoles, une traverse surélevée a été aménagée à l'intersection des rues Borduas et de Genève et à l'intersection de la rue du Moulin et de l'avenue de l'Abbé-Théoret. Ces traverses permettent de ralentir la circulation automobile.

02

AXE 02 : MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Réfection de différentes rues et travaux de gainage

- Rue des Hêtres
- Rue Principale, entre les boul. Armand-Frappier et N.-P.-Lapierre
- Rue Principale, entre le chemin du Fer-à-Cheval et l'avenue de l'Abbé-Théoret (à venir)

AXE 03 : GESTION RAISONNABLE & PARTICIPATIVE

Plusieurs subventions pour réaliser des projets d'envergure

La Ville de Sainte-Julie est toujours à la recherche de financement pour l'accomplissement de ses projets. Grâce à différentes subventions et aides financières, la Ville diminue les coûts qu'elle doit absorber.

Par exemple, 50 % des coûts de la piste cyclable reliant le rang de la Vallée au boul. Armand-Frappier ont été financés par le MTQ et le TAPU.

AXE 03 : GESTION RAISONNABLE & PARTICIPATIVE

Sentier féérique au parc de l'Érablière

Une œuvre éphémère qui prend vie au parc de l'Érablière d'avril à septembre 2025. Cette expérience artistique immersive a été rendue possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la Ville de Sainte-Julie dans le cadre de l'Entente de développement culturel.

AXE 03 : GESTION RAISONNABLE & PARTICIPATIVE

Consultations publiques

Plusieurs consultations publiques ont été faites depuis le début de l'année 2025 afin de connaître le point de vue des citoyens sur divers sujets, que ce soit en ligne ou en personne :

- Forêt nourricière
- Piste cyclopédestre reliant le boul. Armand-Frappier au rang de la Vallée
- Plan directeur des parcs et espaces verts

04

Sommaire des investissements

04 Sommaire des investissements 2026

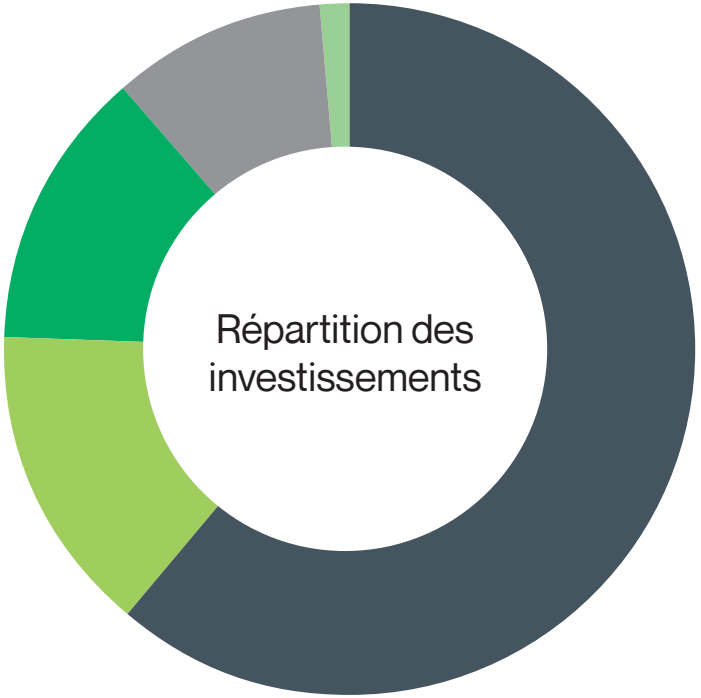

67,35 %
Travaux de génie

11,04 %
Véhicules et équipements

16 %
Bâtiments

1,42 %
Informatique et ameublement

14,19 %
Parcs

05 Financement

05 Financement 2026

Règlement	6 505 867 $
Fonds de roulement	1 156 700 $
Réserve immobilisations	200 000 $
Réserve pavage	2 050 000 $
Fonds de parcs et terrains de jeux	140 000 $
Fonds carrières et sablières	0 $
Subventions et contributions de tiers	4 634 333 $
Total financement	**14 686 900 $**

06

PTI 2026-2027-2028

06 PTI 2026-2027-2028

Grâce à sa capacité de trouver d'autres sources de financement, comme des subventions, la Ville de Sainte-Julie n'aura qu'à débourser **68,45 %** de ses investissements en 2026 !

06 PTI 2026-2027-2028

9 892 200 $
en travaux de génie en 2026

- Réfection de la rue Normandie
- Aménagement d’un réseau de transport actif sécuritaire
- Déviation du collecteur pluvial au bassin du parc Armand-Frappier
- Gestion des eaux pluviales dans le secteur de l’école du Moulin
- Reconstruction de bordures et d’affaissements de chaussée

06 PTI 2026-2027-2028

2 350 000 $
pour les bâtiments en 2026

- Mise aux normes de la caserne
- Mise à niveau des piscines extérieures
- Mise aux normes et réaménagement de l’hôtel de ville
- Électrification de la flotte et nouvelle entrée électrique

06 PTI 2026-2027-2028

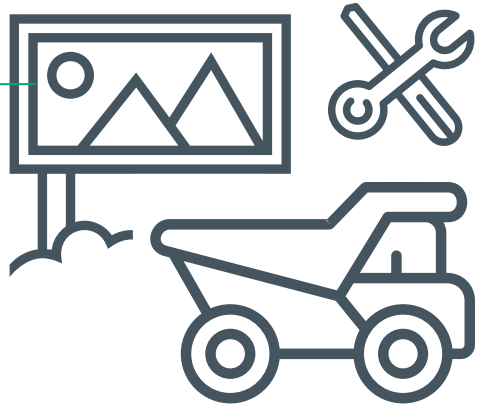

1 829 700 $

pour les véhicules et équipements en 2026

- Achat de véhicules spécialisés et électriques
- Aménagements et équipements de sécurité routière
- Acquisition ou remplacement de véhicules municipaux
- Remplacement des panneaux à affichage électronique
- Achat et remplacement de poubelles et de bancs

06 PTI 2026-2027-2028

615 000 $
pour les parcs en 2026

- Ajout de haltes de repos
- Réalisation de plan et devis pour une surface polyvalente couverte
- Mise en valeur de la forêt nourricière et du parc des Étangs-Antoine-Charlebois
- Réfection et réaménagement de parcs

SAINTE-JULIE

2026
2027
2028